

Compte rendu Assemblée Générale de l'Association pour la qualité de l'eau potable

Lundi 16 novembre 2022
Salle des fêtes – GY L'Evêque

Présents :

BRETAGNE Jean-Luc
CHAVEY Florian
GIRAUDON Thibault
HORTON Emilien
HUBIN Alexandre

MASCRET Maxence
PHILBÉ Germain
PISSIS Hervé
POUILLOT Franck
SALAMOLARD Patrick

VECTEN Benjamin
VECTEN Yves

SCHMITT Catherine (YONNE NATURE ENVIRONNEMENT)

Excusés :

BRETAGNE Anicet (a donné pouvoir à BRETAGNE Jean-Luc)
SAISON Eric (a donné pouvoir à VECTEN Yves)
THIBAUT Jean-Baptiste (a donné pouvoir à VECTEN Yves)

Ordre du jour :

1. Validation du compte rendu de l'assemblée générale du 13 septembre 2021
2. Rapport moral
3. Vie de l'association
4. Rapport d'activités 2021
5. Bilan comptable 2021
6. Orientations 2022
7. Budget prévisionnel 2022
8. Elections des membres du Conseil d'Administration

2. Validation du compte rendu de l'assemblée générale du 13 septembre 2021

Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 13 septembre 2021

Résolution 1 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ

3. Rapport moral

Mesdames, Messieurs

Nous sommes réunis ce soir pour l'assemblée générale concernant l'année 2021.

L'association a modifié ses statuts en début d'année et l'animation est donc revenue à la communauté d'agglomération.

Nous avons tous souhaité que l'association perdure car l'action du groupe a encore beaucoup de sens et nous le constatons tous les jours avec le travail sur la méthanisation qui nous occupe particulièrement ces derniers temps.

L'association doit maintenir son efficience dans la communication et la réflexion sur tous nouveaux projets concernant l'agriculture et l'eau dans ce territoire.

Cependant cela ne doit en aucun cas s'opposer ou contrecarrer les actions sur l'eau potable réalisées par l'agglomération auxerroise.

Je vous engage à maintenir ces relations et en particulier à signer la charte qui doit être le départ de l'engagement vers l'amélioration de la qualité de l'eau.

Sandrine VATINELLE reste votre interlocutrice privilégiée et est à même de répondre à toutes vos demandes.

L'association reste un lien de recherche et d'échange de solution pour que la qualité de l'eau de l'eau potable s'améliore tout en permettant aux agriculteurs de vivre de leur travail.

4. Vie de l'association

Les salariés

- Départ de Sandrine VATINELLE le 28 février 2021.
- Nadine CORDIN, assistante pour 4h/semaine, est toujours salariée de l'association.

Les adhérents

131 adhésions envoyées (cotisations à 15€)

Le nombre d'adhérents à l'association reste stable : 54 adhérents en 2021.

5. Rapport d'activités 2021

- A. Animation de la charte agricole :
Déploiement et suivis des indicateurs.
PSE (Prestations pour Services Environnementaux) non mis en place
- B. Amélioration des pratiques agricoles :
Réduction des intrants :
 - Par allongement des rotations
 - Baisse des intrants
- C. Formations
- D. Développement de projets :
 - PCAE – Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles
- E. Engagement MAEC – Mesures Agro Environnementales Climatiques
- F. Sensibilisation à l'agriculture biologique que ce soit en collectif ou en individuel
- G. Agriculture de conservation
- H. Suivi des milieux :
 - Suivi mensuel de la qualité des sources
 - Suivi des captages

Approbation du rapport moral et du rapport d'activités 2021

Résolution 2 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ

6. Bilan comptable 2021



BILAN 2021

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé	8286	Fonds propres	214 489
Dont matériel	2491		
Autres	5496		
Actif circulant	124 557	Résultat	- 92 238
Dont disponibilités	124 502	Dettes	10590
	132 842 €		132 842 €

Cotisations 2021 : 810€

Prestations de service : 242€

Trop perçu sur subventions de l'AESN : 4 397€ reversés à l'AESN

Maintien de la cotisation à 15€

Approbation du compte de résultat et du bilan financier 2021

Résolution 3 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ

L'Assemblée donne quitus au président Yves VECTEN pour sa gestion.

L'Assemblée affecte le résultat de l'année aux fonds associatifs.

7. Orientations 2022

- Travail sur la méthanisation
- Communication
- Accompagner les travaux de l'agglomération

Approbation des orientations 2022

Résolution 4 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ

8. Budget prévisionnel 2022

- Plus de location de locaux
- Plus d'assurance de véhicules
- Plus de salaire de Sandrine VATINELLE
- Plus de subventions
- Avance de trésorerie pour le projet « Méthanisation »

Le budget est resserré.

Validation du budget prévisionnel 2022

Résolution n°5 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ

Fin de l'Assemblée Générale

Conseil d'Administration

8 membres à jour de leur cotisation

Au moins 25% des membres titulaires présents ou représentés (14 personnes)

Ont été élus à l'unanimité :

Yves VECTEN

Jean-Luc BRETAGNE

Franck POUILLOT

THIBAUT Jean-Baptiste

JOURLIN Valentin

PHILBÉ Germain

MASCRET Maxence

CHAVEY Florian

Yves VECTEN Président

Franck POUILLOT Vice-président

Jean-Luc BRETAGNE Trésorier

Maxence MASCRET Secrétaire